



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 | Courriel : arpege@cssp.gouv.qc.ca

Valeurs à l'école : Bienveillance, Collaboration, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Mercredi 5 février 2025, 17h00
Classe de madame Ariane

Objet : Conseil d'établissement (CÉ)



PROCÈS-VERBAL

	ÉTAIENT PRÉSENTS <i>Dominique Coulombe, parent</i> <i>Sonia Tremblay, parent</i> <i>Caroline Gauthier, parent</i> <i>Annie Campeau, enseignante</i> <i>Audrey Marcotte, enseignante</i> <i>Stéphanie Martin, enseignante</i> PARTICIPAIT ÉGALEMENT <i>Isabelle Roberge, directrice</i> PUBLIC <i>Aucun public</i>	ÉTAIT ABSENT <i>Mathieu Imbeault, parent</i>
CÉ #05-02-2025-01	1. Ouverture de la séance 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance <i>Dominique Coulombe constate le quorum et ouvre la séance à 17h03.</i> 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour <i>L'ordre du jour est projeté à l'écran et présenté aux membres. Aucun nouveau sujet n'est proposé. Aucun vote n'est demandé.</i> EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Myriam Jodoin, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté. 1.3 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 décembre 2024 <i>Le procès-verbal a été transmis aux membres par courriel et préalablement lu. Aucun vote n'est demandé.</i> EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Stéphanie Martin, il est résolu à l'unanimité; d'adopter le procès-verbal tel que présenté.	
CÉ #05-02-2025-02	1.4 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 4 décembre 2025	

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la dernière rencontre du conseil d'établissement.

2. Parole au public

Aucun public est présent.

3. Points de décisions

3.1 Grille-matières (approbation)

L'article 86 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école en s'assurant :

- *de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;*
- *du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.*

Isabelle Roberge présente le projet de grille-matières 2025-2026 qui fait état de temps alloué à chaque matière. Ce projet a été élaboré avec la participation des enseignants, conformément à ce que prévoit l'article 89 de la LIP.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu **à l'unanimité D'APPROUVER** le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option (grille-matières) tel que proposé.

3.2 Grille horaire (approbation)

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

3.3 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Isabelle Roberge présente le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation en indiquant qu'il y a eu un ajout concernant la formation du personnel dans la section «prévention».

Les membres du CÉ échangent à ce sujet.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu **à l'unanimité; D'ADOPTER** le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.

3.4 Critères de sélection de la direction d'école

Ce sujet est traité à la fin de la rencontre.

La Loi sur l'instruction publique prévoit à son article 79 que le Conseil d'établissement est consulté au sujet des critères de sélection que le centre de services scolaire utilise pour nommer le directeur ou la directrice de l'école.

À cette fin, le directeur général du centre de service a fait parvenir à la présidente du Conseil d'établissement une lettre et un formulaire à remplir à ce sujet.

Il est proposé par Dominique Coulombe que la séance se poursuive à huis clos. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les échanges sur ce point se tiennent à huis clos.

CÉ #05-02-2025-03

CÉ #02-05-2025-04

CÉ #02-05-2025-05	<i>Il est proposé par Dominique Coulombe que la séance redevienne publique. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Aucun vote n'est demandé.</i> EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER le formulaire tel que rempli et DE MANDATER la présidente afin d'acheminer celui-ci au directeur général du Centre de services scolaire des Patriotes 3.5 Photo scolaire <i>Les membres discutent au sujet des photos scolaires pour l'an prochain. Dominique Coulombe regardera les différentes options et elle nous les présentera lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.</i> 3.6 Consultation des élèves (approbation) <i>En vertu de l'article 89.2 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement doit consulter les élèves, au moins une fois par année, sur un sujet leur permettant de donner leur opinion sur la vie de l'école.</i> <i>Isabelle Roberge présente les deux sujets proposés par l'équipe école : climat scolaire (sentiment de sécurité) et aisance avec le numérique.</i>
CÉ #02-05-2025-06	<i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i> EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER les deux sujets de consultation des élèves pour cette année. 3.7 Porte ton pyj (approbation) <i>L'équipe-école souhaite participer de nouveau à l'activité «Porte ton pyj» au profit d'«Opération Enfant-Soleil». Celle-ci aura lieu en février (la date est à confirmer) et les élèves devront faire un don de 2\$ pour avoir le droit de porter leur pyjama à l'école cette journée-là.</i>
CÉ #02-05-2025-07	<i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i> EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Campeau, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER l'activité proposée. 4. Points d'informations et de discussion 4.1 Fin de la deuxième étape et rencontres de parents <i>Isabelle Roberge indique que la deuxième étape se terminera à la semaine de relâche, pour que les bulletins soient produits au retour en mars. Pour ce qui est des rencontres de parents, il n'y aura pas de soirée dédiée. Les enseignants contacteront les parents concernés afin de fixer une rencontre.</i> 4.2 Inscriptions pour 2025-2026 <i>Isabelle Roberge informe les membres que nous sommes dans la période d'inscription pour la prochaine année scolaire. À ce jour, 66% des parents de l'école ont procédé à l'inscription de leur enfant.</i> 4.3 Journées de la persévérance <i>Isabelle Roberge informe les membres que cette année, l'événement qui avait habituellement lieu pour toute l'école se vivra différemment. Ainsi, pour le troisième cycle, nous procéderons</i>

comme par le passé. Pour les autres groupes, les enseignants souligneront la persévérance dans leur classe.

4.4 Semaine du personnel

Isabelle Roberge informe les membres que cette année, la semaine du personnel aura lieu durant la semaine avant la relâche. Les membres indiquent qu'ils sont disponibles pour aider au besoin.

4.5 Traiteur scolaire

Myriam Jodoin propose de poursuivre avec le même traiteur scolaire l'an prochain. Les membres étant en accord, elle fera les démarches pour la signature du contrat.

5. Droits de parole

5.1 Parole à la technicienne au service de garde

Myriam Jodoin fait un retour sur les animations des journées pédagogiques de janvier (pour le 6 janvier, ce sera «Les lutins » et le 27 janvier, ce sera « Harry Potter »). Elle ajoute que la pénurie de personnel se fait particulièrement sentir, considérant l'absence de deux éducatrices et la démission d'une troisième. Elle ajoute que le service de garde est à la recherche de personnes pouvant les remplacer, particulièrement à l'heure du dîner.

5.2 Parole aux enseignants

Les enseignantes nomment qu'elles ont eu besoin de temps avec leurs élèves afin de réintégrer les routines. Au deuxième cycle, l'une des enseignantes a inscrit tous les élèves du cycle au concours «Lis avec moi» où les élèves doivent lire à voix haute. Il y aura un gagnant par classe, puis un finaliste pour l'école, puis au CSSP. Au premier cycle, les élèves ont fait une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) déconstruite en mathématique. Stéphanie Martin ajoute qu'elle prend tous les élèves de deuxième année pour l'enseignement des règles orthographiques et du cours «Culture et citoyenneté québécoise». Au préscolaire, il y a eu beaucoup de sorties à la SÉPAQ ainsi que du patinage. Audrey Marcotte ajoute qu'il manque parfois de parents bénévoles.

5.3 Parole aux parents

Sonia Tremblay nomme que les ateliers de couture vont bien. Caroline Gauthier nomme que les parents se sentent rassurés avec l'équipe-école. Dominique Coulombe en profite pour souhaiter la bonne année aux membres du conseil d'établissement.

5.4 Parole au représentant au comité de parents du CSSP

Dominique Coulombe n'a pas d'informations à transmettre pour le moment.

6. Sujets divers

Isabelle Roberge informe les membres du départ de l'enseignante d'anglais à la fin du mois de février. Par ailleurs, elle indique que les écoles doivent participer à l'effort budgétaire demandé par le Ministère de l'Éducation. Elle ajoute que les enseignants seront consultés la semaine prochaine.

7. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 12 mars.

8. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ont été traités.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu **à l'unanimité;**
D'APPROUVER la levée de la séance à 17h57.

	(signature) Dominique Coulombe, présidente	(signature) Isabelle Roberge, directrice
--	--	--